

# 7.343 enfants MALTRAITÉS !

▶ Exclusif : voici le nouveau rapport sur la maltraitance des enfants en Wallonie et à Bruxelles. Des chiffres alarmants...

▶ En 2013, pas moins de 42.269 jeunes en difficulté ou en danger ont été pris en charge par les services de l'Aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Voilà ce qui ressort d'un rapport commandé par le ministre compétent en la matière, Rachid Madrane (PS). Rapport que le ministre a accepté de dévoiler dans la DH.

On apprend ainsi que sur les 42.269 jeunes pris en charge l'an dernier par les services de l'Aide à la jeunesse, plus de 7.343 enfants l'ont été pour une situation de maltraitance. C'est 778 jeunes de plus qu'en 2012, soit une augmentation de 12 %.

Et ces chiffres ne représentent en réalité qu'une partie de la réalité. "Les enfants peuvent être pris en charge par plusieurs services. Il est dès lors difficile

*d'avancer des chiffres avec exactitude. Mais sur les 42.269 jeunes suivis par nos services, nous disposons d'informations précises pour la moitié d'entre eux quant aux motifs de prise en charge. Et c'est ainsi que nous avons estimé que 7.343 cas d'enfants maltraités ont été enregistrés en 2013. C'est plus qu'en 2012 certes, mais cela s'explique aussi par un meilleur recueil des données",* poursuit le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles avant de détailler les différents types de maltraitance constatés.

Dans 63 % des cas, il s'agit d'enfants victimes de négligence. Nous verrons qu'il existe plusieurs sortes de négligences et que celles-ci peuvent concerner toutes les catégories sociales de la société, contrairement aux idées reçues (voir détails ci-contre).

La maltraitance physique (ou

suspensions sévères) touche un tiers des enfants pris en charge par l'Aide à la jeunesse, soit 2.020 jeunes en 2013.

Pour ce qui est de la maltraitance psychologique, elle concerne 16 % des cas recensés par les services de l'Aide à la jeunesse (AIJ), soit 1.159 enfants.

Arrivent ensuite les cas de maltraitance sexuelle. Pas moins de 886 petites victimes ont été prises en charge en 2013 par l'AIJ. Soit plus de deux cas par jour. C'est énorme.

**À CÔTÉ DE CELA**, il y a encore toutes les situations non avérées mais pour lesquelles les services de l'AIJ sont intervenus parce que le risque pour l'enfant était trop important dans son milieu et qu'il se trouvait en danger. Dans un tiers de ces cas

(6.822 jeunes), le danger provenait des difficultés des parents à assumer leur rôle. Et c'est là que le ministre Rachid Madrane propose de renforcer le soutien aux parents dont les actes de maltraitance ne seraient pas toujours volontaires.

Nawal Bensalem

## Plus de 10.000 appels au 103

En matière d'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministre Rachid Madrane entend renforcer le service Écoute-Enfants. Le numéro vert 103 est accessible 7 jours sur 7 de 10 h à minuit.

À l'autre bout du fil, une équipe spécialisée se charge d'écouter les enfants mais aussi les parents en difficulté. En 2013, pas moins de 10.773 appels ont été enregistrés au 103. Parmi ces derniers, 1.629 conversations concernaient directement des cas de maltraitance. "L'équipe oriente alors les personnes qui sollicitent une aide vers les services compétents. Ce numéro vert est important tant pour les enfants que pour les parents. Il mérite d'être davantage connu", estime le ministre Madrane.

En matière de signalements

de cas de maltraitance, dans 40 % des cas ce sont les intervenants de la sphère judiciaire qui donnent l'alerte. Mais il arrive aussi, dans 35 % des situations, que les parents ou l'entourage familial signalent d'initiative la situation. "Le jeune maltraité vient lui-même demander de l'aide dans 5 % des cas", poursuit le ministre de l'Aide à la jeunesse, soulignant également que la prise en charge de tous ces enfants se fait tant par les services d'Aide et de Protection de la jeunesse que par les équipes SOS Enfants de l'ONE.

Au niveau du SAJ et du SPJ, pas moins de 650 agents du secteur vont suivre une formation afin de mieux détecter les indices d'état de danger des enfants en Wallonie et à Bruxelles.

N. Ben.

# Dans les familles AISÉES AUSSI

▣ La maltraitance concerne aussi les enfants dont les parents sont surchargés de travail...

► Le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane, qui vient donc de recevoir le nouveau rapport sur la maltraitance infantile en Wallonie et à Bruxelles, l'assure : ce malheureux phénomène touche désormais toutes les classes sociales. "Contrairement aux idées reçues, les auteurs de maltraitance ne sont pas tous issus de milieux précaires. Les services de l'Aide à la jeunesse sont désormais confrontés aussi à des situations d'enfants négligés par des familles aisées. Des parents qui rentrent trop tard, après de longues journées de travail, et qui laissent leurs enfants seuls à la maison. Des enfants qui doivent

se débrouiller pour se nourrir, cela aussi c'est considéré comme de la négligence. La maltraitance ne touche pas que les couches les plus défavorisées de la population, c'est faux de penser cela", insiste le ministre socialiste qui veut renforcer le

dispositif d'aide aux parents en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## MALTRAITANCE NON DÉLIBÉRÉE

"Ces parents auteurs de maltraitance ne le font pas toujours de manière délibérée. Le but n'est pas systématiquement de faire du

mal à l'enfant. Souvent, les familles sont maltraitantes malgré elles. Souvent aussi, dans un tiers des cas de situations de danger pour l'enfant, les parents sont tout simplement dépassés. Cela peut s'expliquer aussi par le tourbillon de la vie. Nous vivons dè-

► Rachid Madrane veut intensifier l'aide proposée aux parents pour éviter les cas de maltraitance en Wallonie et à Bruxelles. © BAUWERAERTS

sormais dans un monde plus individualiste et la solidarité est moins importante que par le passé au sein des familles. Du

coup, certains parents se retrouvent débordés et présentent des attitudes éducatives inadéquates. Il faut aider ces parents. Il faut les guider, les soutenir. Raison pour laquelle je tiens à ce que le travail avec eux soit plus intensif encore."

Pour mieux détecter les signaux d'alerte de cas de maltraitance, Rachid Madrane dit également vouloir spécialiser dans les mois à venir des personnes au sein des services d'Aide et de protection de la jeunesse, afin de mieux lutter contre le phénomène qui touche, hélas, encore bien trop d'enfants tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

N. Ben.

# 42.269

JEUNES EN DANGER PRIS EN CHARGE EN 2013

# 1.159

ENFANTS VICTIMES DE MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE

# 7.343

AU MOINS 7.343 ENFANTS MALTRAITÉS. C'EST 12 % DE PLUS QU'EN 2012 !

# 1.629

APPELS AU 103 EN 2013 POUR DES CAS DE MALTRAITANCE SUR DES ENFANTS

# 28 %

DE MALTRAITANCE PHYSIQUE

# 63 %

DES ENFANTS CONCERNÉS SONT VICTIMES DE NÉGLIGENCE

# 5 %

LE JEUNE DEMANDE RAREMENT DE L'AIDE LUI-MÊME

# 35 %

DES SITUATIONS SONT DÉNONCÉES PAR LES PARENTS OU L'ENTOURAGE FAMILIAL

# 886

ENFANTS ABUSÉS SEXUELLEMENT !